

## Pernod Ricard vend une partie de ses actions auto-détenues

## Communiqué - Paris, 11 mars 2008

Afin d'optimiser la gestion de son bilan, Pernod Ricard a procédé à la vente de 5.955.534 actions auto-détenues décomposée comme suit :

- opération conclue le 29 février 2008 et réalisée le 6 mars 2008 : cession de 2.079.776 actions, à un prix de €48\*;
- opération conclue le 6 mars 2008 et réalisée le 11 mars 2008 : cession de 1.782.028 actions, à un prix de €38,76\* ;
- opérations conclues le 10 mars 2008\*\* : cession de 1.200.000 actions, à un prix de €33,71\* et cession de 893.730 actions, à un prix de €45,20\*.

Ces cessions ont été réalisées sous la forme de ventes à réméré, Pernod Ricard se réservant la faculté de pouvoir rappeler à son bilan tout ou partie des 5.955.534 actions, lui permettant ainsi de maintenir une couverture parfaite des plans d'acquisition d'actions des 18 décembre 2003, 2 novembre 2004, 25 juillet 2005 et 14 juin 2006.

Après déduction des frais liés à ces opérations, Pernod Ricard améliore ses fonds propres consolidés et son endettement net de près de €250 millions.

<sup>\*</sup> Prix de vente net de la prime de réméré (clause résolutoire).

<sup>\*\*</sup> Le transfert de propriété sera effectif le 13 mars 2008.